Le maire, les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble du personnel de la commune vous souhaitent une excellente nouvelle année

2011

Meilleurs voeux

Un e gleckliches neies Johr

2011

Année internationale de la jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle.

Facilitons la création de ponts entre les générations, entre les cultures, entre les peuples, ….

Le mot du maire

Ce bulletin municipal qui vous est offert comprend quatre parties principales :

- des informations municipales
- une rétrospective de la vie communale de 2010
- le So wie SO n°17 pour janvier et février 2011
- les contributions des associations locales et le calendrier des manifestations prévues en 2011.

Au printemps, les agents municipaux fleurissent la commune. De très nombreux concitoyens agrémentent leurs balcons ou leurs jardins de diverses variétés de fleurs, dont le géranium, ce roi du fleurissement en Alsace. Des particuliers s'impliquent aussi dans l'embellissement du cadre de vie en accompagnant et amplifiant l'effort communal. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Vous trouverez dans ce bulletin quelques images du fleurissement prises au cours des quatre saisons 2010.

L'été a connu le démarrage des travaux d'alimentation en gaz naturel. La conduite principale a été posée en cinq mois seulement, suivie de la réfection complète des rues de la Mairie, du Chevreuil, de la Langgass, du parvis de l'église de Stutzheim et de la place de la mairie qui se nomme place Germain Muller. L'enrobé de bitume a été posé fin novembre, juste avant une vague de froid plutôt précoce. Des photos prises lors des chantiers à Offenheim et à Stutzheim illustrent ce bulletin. Les adjoints au maire et les agents municipaux ont fait le maximum pour limiter les nuisances lors des travaux. Un grand merci à tous.

La reprise des activités associatives a eu lieu avant l'automne. Les activités culturelles et sportives sont nombreuses dans notre commune. Vous découvrirez dans les pages « vie associative et cultuelle » l'engagement exemplaire des bénévoles qui oeuvrent tant dans les paroisses que dans les clubs sportifs et les autres associations du village.

Déjà l'hiver arrive. Les décors de Noël ont été posés à l'heure dite, à savoir le 26 novembre. Comme la plupart des communes d'Alsace, Stutzheim-Offenheim est entrée dans le temps de Noël. Patrick et Benoît sont fiers du sapin qu'ils ont dressé et décoré au rond point à Offenheim.

Je souhaite à tous les concitoyens, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, une excellente année 2011.

Jean-Charles Lambert

Premier prix de guitare classique

Après avoir été sélectionné lors du concours régional au mois de mars à Bischwiller, Rémi VICIANA a remporté le 1er prix du concours des finales nationales de guitare classique qui a eu lieu à Paris le 27 octobre 2010. Toutes nos félicitations.

INFORMATIONS MUNICIPALES RÉTROSPECTIVE 2010

Nos concitoyens à l'honneur

Des médailles du travail ont été proposées :

Médaille d'Argent

Patrick SUPLON

Médaille de Vermeil :

Roseline EHRET, Pia FREYMAN, Alexandre HOELLINGER, Daniel KAPPS, Marc MARRER, Marc METZGER, Hubert TRAUTMANN, Jean-Paul UHLERICH, Lucien VOGEL

Médaille d'or :

Serge BRION, Daniel CASPAR, Richard CROISSANT, Monique GASS, Jacky JAEGER, Daniel KAPPS, Daniel LEIBEL, Marc WERLING, Lucien VOGEL

Médaille Grand Or :

Bernard BOTTI-BALLINGER, Guy KAPPS

Diplôme d'Honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945

Jean-Paul GROSSHOLTZ, Louis HOST, Paul KLEIN, Etienne LUX

Toutes nos félicitations

Le Ministre de l'Education Nationale et de la recherche a promu :

Régine LUTZ au grade d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques,

Jean-Charles LAMBERT, inspecteur de l'Education Nationale, doyen honoraire du CIEPAS, au grade de Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques.

Rémi VICIANA a remporté le 1er prix du concours des finales nationales de guitare classique qui a eu lieu le 27 octobre 2010 à Paris.

Carnets rose, blanc, noces d'or, grands anniversaires, décès

CARNET ROSE

Léon THORR, né le 06/01/2010
Louise ADLOFF, née le 28/01/2010
Joana DOS SANTOS, née le 28/02/2010
Romain DUMOUT, né le 02/06/2010
Benjamin WERLÉ, né le 12/07/2010, décédé le 14/07/2010
Noah STAUB, né le 3/12/2010
Gauthier ALBERT, né le 26/07/2010
Melvin MERK, né le 08/08/2010
Bastien DELMULLE, né le 12/10/2010

Parrainage civil

Un parrainage civil a eu lieu en 2010.

Par un acte officiel, les parents ont choisi une marraine et un parrain pour leur enfant Djibril STEY-CAMARA

Djibril STEY CAMARA le 03/09/2010

LE CARNET BLANC

Toutes nos félicitations aux couples qui ont uni leurs destinées :

Nicolas SARY et Doreen ECKHARDT, le 27 février 2010 à Stutzheim-Offenheim
Laurent JARDINIER et Nathalie LEROUX, le 15 mai 2010 à Stutzheim-Offenheim
Benjamin CARNEVALI et Marie HUMM, le 15 mai 2010 à Stutzheim-Offenheim
Jean David ADRIAN et Elisabeth VILLEVAL, le 2 juillet 2010 à Truchtersheim
Frédéric WIEDEMANN et Aurélie MATHIS, le 06 août 2010 à Stutzheim-Offenheim

NOCES D'OR

Les époux :

Alphonse RUNTZ et Alphonsine BOHL
Antoine BANGRATZ et Françoise MANSILLA
Joseph LOMMELE et Denise WURM
Marcel WIEDEMANN et Jeanne SCHWAB
Jeannot MATZ et Marthe HIEGEL

Félicitations à tous !

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Monsieur Michel WURM, né le 09/03/1930, 80 ans
Madame Marie ULRICH, née HOST, le 31/05/1930, 80 ans
Madame Hélène BAUER, née FRITSCH, le 11/09/1930, 80 ans
Madame Monique DORGET, née ROLLIN, le 14/11/1930, 80 ans
Monsieur Paul KLEIN, né le 09/01/1925, 85 ans
Monsieur Etienne LUX, né le 30/04/1925, 85 ans
Madame Marie-Louise LORENTZ, née RELL le 02/09/1925, 85 ans
Madame Marie Anna ULRICH, née SCHNEIDER, le 02/11/1925, 85 ans
Madame Jeanne EGLE, née LESSIRE, le 10/06/1920, 90 ans
Madame Marie HOST, née CASPAR, le 18/04/1920, 90 ans
Madame Marie-Louise ADLOFF, née KIENTZ, le 21/09/1920, 90 ans

DECES

Bernard GWISS, décédé le 18/07/2010
Rolande BIEGEL née ZIMMERMANN, décédée le 28/08/2010
Romain BORGNE, décédé le 23/10/2010
Marthe LOMMELE née WACK, décédée le 05/11/2010

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents dans notre commune

M. et Mme ALBER Eric et leurs enfants
Mme MATHIEU Corinne et ses enfants
Mme CARNEVALI Marie
Mme DEUBEL Karine et sa fille
M. et Mme DUMOUT Benoît et leur fils
M. FLIEDEL Christian et Mme JORELLE Virginie et leurs enfants
M. et Mme FOURGON Michel et leurs enfants
M. GUEDRA Nicolas et Mlle MANN Sophie
M. HALTER Vincent et Mlle MEIER Sandy et leurs enfants
M. KIEFFER Sylvain
Mlle LOR Emilie
M. MEYER Damien
M. et Mme OLTEAN Calin et leurs enfants
M. et Mme PARAGON Matthieu et leurs enfants
Mlle QUET Jennifer
Mesdames QUIRI Annie-Claire et Danièle
M. et Mme RENAUD Christophe et leurs enfants
M. et Mme RIEFFEL Laurent et leurs enfants
M. et Mme SIEGEL Patrice
M. et Mme STAUB Cédric
Mme VANETTI Marie-Claire et sa fille

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants est prévue lors de la cérémonie des vœux
Vendredi 7 janvier 2011 à 20h
Salle du Petit Pont,
Suivie d'une galette des rois.

Recrutement de personnel communal

La municipalité a recruté en 2010, pour une année, deux jeunes dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi « passerelle » aidé par l'État et la Région Alsace. Une secrétaire a été embauchée pour travailler à la mairie et un agent chargé de participer aux travaux de maintenance des bâtiments et des espaces verts. Ces jeunes de moins de 26 ans, qui étaient au chômage, bénéficient ainsi d'une expérience professionnelle et d'une formation complémentaire.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme est l'outil réglementaire qui permet à une équipe municipale de faire évoluer son territoire. Il fait apparaître «à la parcelle» l'occupation future du territoire : zones urbanisées, zones agricoles, zones naturelles. Il permet, notamment au moyen des emplacements réservés, d'organiser les déplacements et les équipements publics nécessaires pour satisfaire les besoins des habitants actuels et futurs de son territoire.

Quelles sont les grandes étapes de la réalisation d'un P.L.U. ?

L'élaboration d'un P.L.U. comporte les étapes suivantes : diagnostic de la situation présente, hypothèses d'évolution démographique et économique, besoins en équipements, objectifs recherchés, projet de la collectivité, traduction réglementaire du projet : rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durable, règlement écrit et graphique (zonage).

Après avoir été arrêté par délibération du conseil municipal, le P.L.U. est soumis à enquête publique avant d'être approuvé, toujours par délibération du conseil municipal.

Quels sont les documents qui constituent un P.L.U. ?

- un rapport de présentation
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- des orientations d'aménagement
- un règlement
- un plan de zonage
- des annexes

Que s'est-il passé en 2010 concernant le P.L.U. à Stutzheim-Offenheim ?

Pour mémoire : l'élaboration du P.L.U. de notre commune a démarré en 2006 par l'état des lieux et la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Après les élections municipales de 2008, le nouveau conseil a validé le P.A.D.D. dont l'objectif principal est de permettre une évolution maîtrisée de l'urbanisme de nos villages pour les 10 à 15 prochaines années. La commission d'urbanisme s'est alors attelée à la définition du zonage et du règlement. Ce travail a été finalisé fin 2009.

- Le 15 janvier 2010 : le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de P.L.U.
- Il a transmis aux Personnes Publiques Associées (P.P.A : l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg ainsi que des chambres consulaires) qui disposaient de deux mois pour faire connaître leur avis.
- Un avis négatif a été émis par le Scoters, nécessitant de reprendre le zonage et de diminuer les zones d'extension ….
- D'avril à juillet 2010 : nouveaux travaux de la commission d'urbanisme sur le zonage.
- Du 26 juillet au 06 septembre 2010 : mise à la concertation publique du nouveau projet.
- Le 18 octobre 2010 : arrêt par délibération du conseil municipal du nouveau projet de P.L.U.
- Fin octobre 2010 : transmission du projet aux P.P.A. qui disposent à nouveau de trois mois pour faire part de leur avis.

Du fait de la reprise du projet de P.L.U. courant 2010, l'enquête publique prévue cette année ne se déroulera qu'au printemps 2011. Dès que les dates de l'enquête publique et notamment les jours de permanence du commissaire enquêteur seront connus, les administrés en seront informés par l'intermédiaire du So wie SO, du site internet et des panonceaux d'informations. Le conseil municipal souhaite approuver le projet de P.L.U. avant l'été 2011.

Rappels Règlementaires

Les informations ci-dessous relèvent de la loi, ou de différents décrets qui s'appliquent à tous.

SERVICE NATIONAL

En application des dispositions de la loi n° 97-1019 en date du 28 octobre 1997, le service national a été suspendu et remplacé par un parcours de citoyenneté qui débute par un enseignement de la défense pendant la scolarité, se poursuit par la démarche volontaire de recensement en mairie par le jeune et se termine par la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Tous les jeunes Français sont tenus de se faire recenser à la mairie à partir de leur date d'anniversaire des 16 ans.

RECENSEMENT

Le recensement de la population a eu lieu entre le 21 janvier et le 20 février. La municipalité, la coordinatrice du recensement Madeleine HEITMANN et les agents recenseurs Mélanie CECCONI, Katia HEITMANN et Julia HOST remercient les concitoyens qui, grâce à leur accueil et leur disponibilité, ont permis de collecter les informations en respectant le délai imparti.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ne peuvent être effectués :

> les dimanches et jours fériés avant 10 h et après 12 h

> les jours ouvrables : avant 8 h le matin et après 20 h le soir.

REGLEMENTATION DES CLOTURES, DES TOITURES ET DES GOUTTIERES

Les clôtures

Secteur UA

> La hauteur maximale des clôtures est fixée à 2 mètres.

Secteur UB et NA

> Les clôtures éventuelles doivent être constituées par des haies vives, des grilles, grillages ou tous autres dispositifs à claire-voie comportant ou non un mur-bahut, dont la hauteur ne saurait excéder 0,50 mètre. La hauteur maximale de ces clôtures quelle qu'en soit la nature est de 1,50 mètre pour les clôtures sur rue et de 2 mètres pour les clôtures sur limites séparatives.

Les toitures

> Les toitures seront obligatoirement à deux pentes égales, avec toutefois la possibilité de ménager des pans coupés, comme sur les pignons des maisons traditionnelles. La pente des toitures sera égale ou supérieure à 45°, les toitures seront en tuiles de couleur rouge ou brune.

Les gouttières

> Obligation de poser une gouttière sur les toitures donnant sur la voie publique.

LES PLANTATIONS

> Un arbuste d'une hauteur inférieure à 2 m doit être planté à une distance de 0,50 m minimum de la limite séparative.

> Un arbre d'une hauteur supérieure à 2 m doit être planté à une distance de 2 m de la limite séparative.

> Les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain.

> Le propriétaire d'un arbre qui tombe chez le voisin doit assumer les dégâts.

> Les fruits d'une branche d'arbre appartenant à un voisin, même si celle-ci dépasse chez vous, ne vous appartiennent que lorsqu'ils sont tombés naturellement au sol.

LISTE ELECTORALE

Les concitoyens sont invités à s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2010, en particulier les ressortissants des pays de l'Union Européenne habilités à participer à certains scrutins. La permanence du 31 décembre 2010 aura lieu de 9h à 11h. Se munir de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

ELECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales sont prévues dimanches 20 et 27 mars 2011. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h, sauf décision contraire de la Préfecture d'ici mars 2011. Il sera installé comme toujours dans la salle des loisirs.

DENEIGEMENT

Il est rappelé l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs en cas de neige ou de verglas. La responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

NETTOYAGE ET BALAYAGE

Le nettoyage et le balayage des caniveaux sont à assurer par les riverains.

ELAGAGE ET TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus d'élaguer et de tailler leurs haies ou arbustes qui dépassent sur le domaine public.

FEUX DE BROUSSAILLES

Il est interdit d'allumer des feux de broussailles. Pour les déchets verts, deux solutions : les petits déchets sont pris dans

les déchetteries, pour les plus gros volumes, c'est la société Rohfritsch qui les accepte. Voir les horaires et les détails dans le So wie SO pages suivantes.

CONCERNANT NOS AMIS LES CHIENS

Il est interdit de laisser circuler les chiens sans qu'ils soient tenus en laisse, de les laisser souiller la voie publique, les pelouses, plates-bandes des espaces verts et les emplacements aménagés pour les jeux des enfants. Par ailleurs, il convient de prendre toutes les mesures pour éviter les gènes occasionnées par des aboiements répétitifs et prolongés.

Chiens dangereux

Une déclaration en mairie est obligatoire pour les propriétaires de chiens dangereux.

La municipalité remercie tous les concitoyens qui font preuve de civisme. Elle invite tous les habitants à mettre en pratique cette réglementation afin de vivre en harmonie dans un respect mutuel.

Éléments budgétaires

		Montant prévu	Montant réel au 20/11/10	
NOS DÉPENSES	Charges à caractère général	235 230 €	153 362 €	Eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, entretien des bâtiments, terrains et voies, primes d'assurances, documentation générale, fêtes et cérémonies, frais de télécommunications, taxes foncières
	Charges de personnel	289 250 €	254 905 €	Salaires et charges
	Autres charges de gestion	110 238 €	92 399 €	Indemnités des maires et adjoints, contribution organisme de regroupement **(Cocoko)**
	Charges financières	39 000 €	37 839 €	Intérêts des emprunts
NOS RECETTES	Résultat de fonctionnement reporté	233 415 €	233 415 €	Excédent 2009
	Produits de services du domaine	36 117 €	35 215 €	Concessions de cimetière, location droit de chasse
	Impôts et taxes	459 123 €	393 476 €	Taxes d'habitation et foncières dont seulement 72 000 euros environ de taxe professionnelle
	Dotations	244 180 €	222 316 €	Ensemble des dotations État et Département
	Autres produits de gestion courante	10 000 €	12 275 €	Revenus des locations diverses

Investissements 2010

OPÉRATIONS	COÛT	SUBVENTIONS PRÉVUES OU REÇUES AU 20/11/2010	
MAIRIE			
Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisation)	5 886 €		
Aménagement de la place Germain Muller		Conseil Général	80 325 €
rues de la Mairie, du Chevreuil et Langgass	112 018 €	Etat	42 039 €
Matériel informatique et photocopieur	5 016 €		
Acquisition d'un appareil de nettoyage	1 253 €		
SOUS TOTAL	**124 173 €**		**122 364 €**
EGLISES			
Offenheim :			
Rénovation du clocher	2 639 €	Conseil Général	7 115 €
Pose de protection pour les vitraux d'art	23 640 €	Fondation du patrimoine	3 910 €
		Cocoko	2 964 €
Stutzheim :		Conseil de Fabrique	3 440 €
remplacement du moteur de volée de la cloche	1 256 €		
Raccordement au réseau gaz	1 017 €		
SOUS TOTAL	**28 552 €**		**17 429 €**
CIMETIERE			
Acquisition d'un colombarium, d'un jardin du souvenir, d'un caveau ossuaire à Stutzheim et d'un caveau ossuaire à Offenheim	**16 309 €**	Etat	**4 160 €**
ESPACE JEUX			
Acquisition d'agrès, d'une table de ping-pong et achat de mulch	**23 784 €**		
PONT DE LA SOUFFEL			
Contrat d'assistance maîtrise d'ouvrage	3 588 €		
Arpentage	737 €		
SOUS TOTAL	**4 325 €**		
ECOLES			
Elémentaire :			
Remplacement d'accumulateurs	5 928 €	Conseil Général	3 847 €
Informatique (tableau interactif, 12 portables, 1 ordinateur et un vidéoprojecteur)	18 960 €	Subvention de l'Etat 2009 (pour mémoire)	9 000 €
Maternelle :			
Remplacement de panneaux radiants	3 888 €	Conseil Général	1 170 €
Travaux d'étanchéité	875 €		
Achat d'un photocopieur	957€		
Achat de 8 pédalos, 5 paires d'échasses	641 €		
Achat d'un perfo-relieur et d'une cisaille	1 064 €		
SOUS TOTAL	**32 313 €**		**14 017 €**
SALLES DE LOISIRS ET SOUFFEL			
Achat d'une échelle escamotable	498 €		
Achat d'un chariot de transport de tables	403 €		
SOUS TOTAL	**901 €**		
ATELIER MUNICIPAL			
Achat d'une échelle transformable, d'un taille haie et d'un panneau routier miroir	**1 413 €**		
VOIRIE			
Fourniture et pose de :			
6 luminaires rue de l'Orgeraie et 4 luminaires rue du Blé	7 067 €		
8 luminaires rues des Rosiers et des Amandiers	20 763 €		
1 luminaire près des écoles	2 595 €		
5 massifs d'éclairage public rue du Village	1 405 €		
Pose de 4 candélabres au lieu-dit ''La Klamm''	2 992 €		
Aménagement des abords de la Souffel	2 490 €		
Acquisition de supports de cycles	1 515 €		
Rétrocession de la voirie rue du Blé	301 €		
Annonces légales pour le contrat de délégation de service public pour la distribution du gaz en réseau	804 €		
SOUS TOTAL	**39 932 €**		
TOTAL GÉNÉRAL	**271 702 €**		**157 970 €**
Charges financières capital	90 287 €		

VIE MUNICIPALE RÉTROSPECTIVE 2010

Des actions pour une politique jeunesse

Pour les tout-petits

Les nounous peuvent bénéficier des services du Relais d'Assistants Maternels (RAM) de la Cocoko, installé à Wiwersheim.
Contact : Céline IVARS RAM
3 rue de l'école 67370 Wiwersheim - Tél. 03 88 51 00 03
Courriel : ram.wiwersheim@alef.asso.fr

Dans nos écoles

Les enfants n'auront pas froid … de nouveaux radiateurs dans les écoles...

Dix nouveaux panneaux électriques radiants ont été posés cet été à l'école maternelle par l'équipe technique de la commune. Deux accumulateurs électriques ont été posés à l'école élémentaire durant les congés de la Toussaint.

Travaux à l'école maternelle

En juillet 2010, les agents municipaux ont rénové deux murs des salles de classes de l'école maternelle. Une ancienne moquette murale a été retirée et remplacée par une peinture aimantée qui permet la fixation des travaux des élèves sur les murs à l'aide de magnets. Les agents municipaux ont nettoyé au nettoyeur haute pression l'ensemble des pavés de la cour de récréation. Ils ont repeint en blanc les motifs au sol permettant aux enfants des jeux de motricité.

Achat photocopieur

La commune a acheté un nouveau photocopieur noir et blanc pour l'école maternelle, en remplacement d'un ancien photocopieur qui n'avait plus de contrat de maintenance.

Du sport à l'école

Cross scolaire

Le cross scolaire des écoles maternelle et primaire a eu lieu vendredi 25 juin 2010 à travers champs et lotissements. L'encadrement et la surveillance, tout au long du parcours étaient assurés par des parents bénévoles, venus soutenir leurs enfants. A l'issue des épreuves, une remise de médailles pour les 3 premiers garçons et filles de chaque classe a été faite en présence d'un nombreux public.

Du tennis

Du football à l'école, mais aussi grâce aux entraîneurs du club du FCSO et de l'ASK.

Cette fin d'année scolaire à l'école du Petit Pont de Stutzheim-Ofenheim est marquée par le départ de Mesdames Hager et Huck. Madame Hager en place depuis septembre 2008 s'en va à l'école de Quatzenheim, sa collègue Madame Huck arrivée la même année va également laisser sa place après un passage dans notre école. Le maire Jean-Charles Lambert a remis à ces deux enseignantes des classes de CM1 et CM2, le superbe livre d'Albert Lorentz « De part et d'autre de la Souffel » et un bouquet de fleurs.

Des « ECOLES QUI CHANTENT »

Les enfants des écoles de Stutzheim-Offenheim ont chanté une dizaine de chansons du répertoire « écoles qui chantent » vendredi 4 juin de 15h à 16h, dans la salle des Loisirs. Ils étaient plus d'une centaine âgés de 3 à 11 ans. Dirigés avec enthousiasme par Madame Rollet, certains chants étaient même interprétés en canon. Les parents, les taties et les grands-parents qui sont venus nombreux ont repris en chœur certains refrains. Finalement, il est facile de rester jeune, il suffit de chanter avec les enfants….

Citoyenneté

La classe de Madame Carole Lambert a participé au concours « poétise-moi les Droits de l'Homme ». Elle a été primée et les enfants ont été invités le 18 avril à la mairie d'Erstein puis dans le Musée Würth pour y chanter et recevoir leur prix.

Ecole numérique rurale

L'école élémentaire a été câblée et chaque salle de classe est connectée à Internet. Une nouvelle baie de brassage informatique a été installée. Depuis le 25 février, chaque classe est équipée d'un nouvel ordinateur portable. Une salle de classe a été équipée de matériel informatique performant : douze portables, un ordinateur serveur, un tableau numérique interactif, un visualiseur équipé d'une webcam, un vidéo projecteur mural sonorisé et une imprimante en réseau.

L'école maternelle a été équipée d'un nouveau routeur modem pour un accès non filaire à l'Internet.

Mise en peinture de la Salle de la Souffel

la salle de jeux de l'ALSH et la cuisine ont été repeintes

En août, au cours des quinze jours de fermeture de l'ALSH les Champs d'Escale, les agents municipaux ont entièrement repeint la salle de la Souffel, murs, portes et placards. L'association les Champs d'Escale, avec un financement de la Cocoko, a entièrement rénové ses deux bureaux : nouveau mobilier, nouveaux ordinateurs, le câblage est en cours ….

Une politique jeunesse : construction d'une aire de jeux

Dans un premier temps, il a fallu niveler le sol pour avoir une surface horizontale et décaisser les aires de jeux pour y déposer un tapis de protection homologué pour des jeux d'enfants.

Les enfants ont attendu …longtemps … la livraison des agrès ….

Enfin les voilà qui arrivent, mais ils sont encore en pièces détachées, il faut les assembler, ….

Quatre agrès pour les enfants de 3 à 6 ans et un agrès pour les enfants de 6 à 11 ans sont mis en place.

Une épaisse couche de copeaux de bois naturel est répandue autour des jeux. C'est un produit écologique qui va se tasser et former un tapis souple destiné à éviter les blessures en cas de chute.

Les enfants étaient impatients …. Une seconde couche de mulch, une couche de finition a été posée sur les aires de jeux. Une fois le panneau d'information sur les règles de sécurité posé, ça y est enfin… l'espace est ouvert aux enfants.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou d'un adulte accompagnateur.

Cet espace de jeux qui se trouve dans le parc de loisirs à proximité des écoles et de la salle de la Souffel accueille aussi les activités périscolaires.

Une table de ping pong pour les jeunes, et même les plus grands.

Le père Noël et le Christkindel à l'école en décembre 2009

avec la classe de CE1

les CE2 et CM1

la classe de CE2

et les grands du CM2

Mme Galiano avec les CP

le père Noël avec les enfants de la maternelle, petite section et grande section

Les petits et les moyens

et en 2010, le père Noël est passé le 17 décembre. Des photos se trouveront dans le bulletin de 2011-2012.

Des projets et des actions pour plus de sécurité

Contrôle de vitesse dans la traversée de la commune

La municipalité a posé au printemps 2010, à l'entrée de Stutzheim puis à Offenheim, un panneau d'affichage des vitesses des automobiles, prêté par la Cocoko pendant un mois. Cet affichage a permis aux automobilistes de prendre conscience de leur vitesse de circulation.

De nouveaux luminaires pour mieux voir et être vu.

L'éclairage public rue des Rosiers et rue des Amandiers a été rénové en mai 2010. De nouveaux candélabres ont été posés.

Le remplacement des anciens modèles était devenu nécessaire en raison de l'usure du temps et des dégâts de rouille provoqués au raz du sol, par les cartes de visites (liquides) laissées par certains chiens.

Par la même occasion, on gagne en économie d'énergie et en esthétique : les nouveaux lampadaires sont du même modèle que ceux déjà en place dans la commune ce qui facilite la maintenance. Les ampoules au sodium haute pression consomment moins d'électricité tout en éclairant mieux. Néanmoins quatre de ces anciens lampadaires qui étaient encore en bon état ont été réparés, repeints et installés dans le chemin de la Klamm ; cette ancienne route entre les deux villages est ainsi accessible aux promeneurs du soir et aux cyclistes.

ancien mât repeint en cours de montage chemin de la Klamm

et le travail terminé photographié en décembre 2010

De nouveaux luminaires rues du Blé et de l'Orgeraie

Dix nouveaux luminaires remplacent d'anciens modèles sphériques qui étaient source de pollution lumineuse et de gaspillage d'énergie, quatre rue du Blé et six rue de l'Orgeraie. Les autres luminaires sphériques restants seront remplacés au fur et à mesure.

Salle de la Souffel

A la suite de plusieurs dégradations dans le local situé sous la salle de la Souffel, deux portes métalliques ont été posées pour en limiter l'accès. Un nouvel aménagement du sous-sol permet aux agents municipaux et aux Champs d'Escale de disposer d'un espace de rangement supplémentaire.

Chemin d'accès à la maternelle

Le passage vers l'école maternelle emprunté par les parents a été stabilisé et partiellement recouvert d'un enrobé de bitume. Ce nouveau chemin, fort apprécié des mamans ayant des poussettes pour les tout-petits, facilite aussi l'accès à l'école et à la salle des Loisirs pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

Nettoyage et remise en peinture de l'abri bus et du poste de transformateur

La lutte permanente contre les tags, par exemple la remise en peinture d'un abri bus et d'un poste de transfo.

Une politique d'aménagement du territoire : distribution du gaz naturel

La municipalité a lancé une délégation de service public pour la distribution de gaz dans la commune.

Signature d'une convention avec RGdS

Le directeur général de Gaz de Strasbourg lors de la signature de la convention en mairie de Stutzheim-Offenheim

L'arrivée du gaz naturel dans notre commune offrira une alternative énergétique nouvelle en matière de performance et de respect de l'environnement.

La signature du contrat de concession a eu lieu en mairie mardi 11 mai 2010 à 19h.

Réunion publique

A l'invitation de la municipalité et de Réseau Gaz de Strasbourg, plus de 110 habitants de la commune ont assisté à une réunion publique le 20 mai 2010, consacrée au projet de raccordement à un réseau de gaz naturel.

Le maire Jean-Charles Lambert n'a pas manqué de relever une coïncidence curieuse : la « fée électricité » arrivait en 1911 dans les maisons de Stutzheim et d'Offenheim. Il y a 100 ans, l'électrification était évidemment un progrès, peu à peu les ampoules ont remplacé les lampes à huile, et dans les fermes les premiers moteurs électriques se sont substitués à la force animale. Aujourd'hui, les promoteurs du gaz naturel promettent de nouvelles perspectives : « une énergie confortable, économique et respectueuse de l'environnement ». Une convention pour une durée de 40 ans a été signée avec Réseau GdS dans le cadre d'une délégation de service public à laquelle avaient répondu trois entreprises. Le directeur général de Réseau GdS Sylvain Waserman et ses proches collaborateurs ont présenté leur entreprise qui possède un réseau de 1680 km dans 85 communes du Bas-Rhin. Les technologies d'utilisation du gaz naturel répondent à trois besoins : éclairer, cuisiner et chauffer. Puis les responsables du Réseau GdS ont répondu aux nombreuses questions posées par le public avant que le verre de l'amitié ne clôture la séance.

De juillet à novembre 2010, deux entreprises ont posé la conduite principale du gaz naturel à Stutzheim-Offenheim. A Stutzheim, la société SIRS a posé les tuyaux de gaz depuis la Klamm jusqu'à la ferme Quirin, pendant que la société SOGECA faisait de même depuis Wiwersheim, point de raccordement au réseau, jusqu'au point de jonction à la Klamm, en passant par la route du Kochersberg, la rue du Village, et sous la Souffel près du tennis.

En novembre 2010, les riverains de trois rues secondaires étaient déjà raccordés au réseau gaz :

> la rue de l'Eglise à Offenheim
> la rue de la Mairie à Stutzheim
> la rue du Blé à Stutzheim

un coffret de branchement de gaz en cours de pose

Route de Saverne à Stutzheim

Travaux à Stutzheim

Rue de la Mairie

En décembre 2010, la pose de la conduite principale de gaz dans la traversée de la commune est terminée. Plus d'une quarantaine de riverains sont raccordés au gaz, et certaines chaudières fonctionnent au gaz depuis début octobre 2010. Les conduites perpendiculaires seront mises en chantier à partir de 2011. Les rues secondaires seront raccordées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et en fonction des demandes des riverains. C'est Réseau Gaz de Strasbourg qui pilote et gère les travaux.

Gaine de fibre optique posée dans toute la commune sur la route principale

Pose d'une gaine téléphonique ou de fibre optique

Profitant de l'ouverture des trottoirs dans toute la traversée de Stutzheim-Offenheim, la municipalité a fait poser une gaine téléphonique ou de fibre optique.

Antenne GSM

Antenne de téléphone

La Société Orange a érigé une antenne de radiotéléphonie. Deux réunions publiques ont eu lieu en mairie et une réunion de concertation à ce sujet a eu lieu salle du Petit Pont à Offenheim. Un pylône en forme de tripode, d'une trentaine de mètres de haut, a été posé route de Hurtigheim, à trois cents mètres environ de l'entrée de Stutzheim. Deux antennes GSM et UMTS devraient permettre une meilleure réception de la téléphonie mobile. Les membres du bureau de l'association foncière de Stutzheim réunis le 23 novembre 2009 ont accepté à l'unanimité de laisser une servitude de passage pour l'accès à l'antenne de radiotéléphonie et ont autorisé le passage de l'alimentation électrique et du réseau de télécommunication. Une demande a été faite à Orange pour obtenir la courbe des niveaux de radio émission et respecter un seuil le plus bas possible d'émission d'ondes radio. La fin des travaux est attendue pour fin 2010.

Travaux rue de la Mairie

Profitant de la pose du gaz, la municipalité a demandé au SDEA de rénover les conduites d'eau et d'assainissement dans les anciennes rues de Stutzheim.

Rénovation du réseau d'eau potable à Stutzheim

Les travaux exécutés et financés par le SDEA rue de la Mairie, rue du Chevreuil et Langgass ont débuté le 21 juin 2010 et ont duré environ 6 semaines.

Contrôle de l'assainissement par caméra

Dans l'ancienne canalisation posée il y plus de 70 ans (en 1932) le calcaire a fait son œuvre …. En se déposant au fil des ans, il a réduit le diamètre restant du tuyau, de sorte que le débit d'eau devenait faible. La nouvelle canalisation est en fonte ductile de diamètre 150 mm et en PVC de diamètre 110 mm pour les raccordements aux habitations. Deux nouveaux poteaux d'incendie à trois raccords viennent remplacer d'anciens hydrants.

Mise en souterrain des lignes téléphoniques rue de la Mairie à Stutzheim et rue du Village à Offenheim.

En coordination avec les travaux de mise en souterrain du gaz, des gaines pour le téléphone ont été posées. A Stutzheim les nouveaux câbles téléphoniques ont déjà été tirés dans ces gaines, et les anciens poteaux en bois déposés. A Offenheim, le tirage des câbles téléphonique rue du Village sera mis au budget de 2011.

Pose de gaines à Stutzheim

et à Offenheim

D'autres travaux ont été réalisés : pose de pavés, étanchéification du sous sol de la mairie, création de places de stationnement, mise en souterrain de l'éclairage public.

Travaux pose du gaz

et des conduites d'eau

Pose de pavés

Aménagement place de la mairie et travaux d'assainissement

des engins de toutes tailles en action

Mise en souterrain de l'éclairage public

Et des travaux hydrauliqus pour éviter les inondations en cas de forts orages : un ancien garage métallique a été retiré et un déversoir d'orage a été prévu.

Après la pose de l'enrobé sur les rues de la Mairie, du Chevreuil et Langgass, une piste cyclable sera mise en service pour relier Stutzheim à l'école via le passage du Presbytère.

Transfert du siège du Conseil de Fabrique et déclassement du presbytère

La municipalité se trouve devant les contraintes suivantes :

Aménager la mairie avant 2015 pour être conforme à la loi sur l'accueil des personnes handicapées.

Prévoir une salle du conseil municipal pouvant accueillir 19 conseillers en 2014, pour cela, l'utilisation du rez de chaussée de la mairie (dépôt de pain) est envisagée.

Rénover le chauffage de la mairie et installer une chaudière au gaz en remplacement d'une ancienne chaudière au fioul.

Rénover l'église de Stutzheim, nouvelle chaudière au gaz, en remplacement d'une ancienne chaudière au fioul qui n'est plus conforme aux nouvelles normes.

Mais, la municipalité souhaite la présence d'une boulangerie. Pour ce faire, le projet suivant a été prévu :

1) de tranférer le logement du prêtre coopérateur dans la commune voisine de Wiwersheim qui a entièrement rénové son ancien presbytère. Une « distraction partielle » a autorisé le maire à utiliser le rez de chaussée de ce bâtiment pour les services de la mairie à condition de créer, à l'étage, un logement destiné à un prêtre coopérateur ou prêtre étudiant. Jusqu'ici, la commune de Stutzheim-Offenheim a mis à la disposition du desservant de la paroisse, une maison de famille acquise en 1985 à la suite de la vente de l'ancien presbytère datant de 1727, dont les réparations auraient été très coûteuses pour la collectivité. Or, il est patent que cette maison de huit pièces, mal isolée et équipée d'un chauffage électrique, est peu adaptée au logement d'une personne seule,

2) de transférer le siège du conseil de fabrique de Stutzheim-Offenheim (actuellement, 22, route de Saverne) au 3, place Germain-Muller (près de l'église), dans le bâtiment de la mairie, avec attribution d'un bureau paroissial indépendant ; les réunions du conseil de fabrique pourront se tenir dans une salle communale.

3) de faire déclasser par le préfet l'ancien presbytère de Stutzheim.

4) de rechercher un boulanger désireux de s'installer à Stutzheim.

5) de mettre en vente en vue de l'installation d'un magasin alimentaire de proximité (boulangerie-pâtisserie), projet qui répond au vœu de la population et de la municipalité.

Une politique environnementale

Un timide vent d'automne tournoie en sifflant à travers les branches du platane en-haut du chemin de la Klamm. Quelques pensées violettes et jaunes ornent les abords du calvaire (1800). Le regard s'anime en observant avec quelle finesse le drapage de la stèle a été sculpté. Ainsi vient de commencer une belle promenade à travers Stutzheim-Offenheim, à l'écoute même de l'âme du village.

Descendant la Klamm, à droite la palissade en bois suivie de quelques sapins rappelle l'ancienne route départementale, à gauche habillés de tiges de lierre, s'élèvent de nombreux acacias aux branches épineuses. Le voyage pédestre, en passant devant le puits en grès fleuri, laisse apercevoir un bel espace vert ensemencé sur toute sa longueur de massifs multiflores. Fleurs suspendues sur leurs longues tiges, se balançant au gré du vent pour le bonheur du passant.

En marquant un arrêt devant l'œuvre contemporaine « La Caravane passe » en bronze de Michel Dejean (1995), se l'approprier un instant. L'ancien tramway qui ralliait Truchtersheim à Strasbourg passait non loin de là en 1887.

Un bruit de balles adroitement échangées se fait entendre. Fort d'activités sportives, le village est déjà animé ce dimanche matin par nos joueurs de tennis. Au boulodrome, quelques joueurs de pétanque s'échauffent. Il est réjouissant de s'unir pendant quelques instants à cette sympathique troupe.

Le regard attentif alors se dirige vers la bande verte le long de la Souffel. Il est à remarquer que l'érosion a créé un glissement naturel de terrain et développé un milieu favorable à l'habitat de familles de rongeurs parmi des espèces menacées et rares.

A Offenheim le regard se laissera captiver par quelques jardins. Autant de signatures alliant efforts et plaisirs de cultiver la terre. Le fleurissement de la commune s'unit au charme de ces espaces privés et valorise le patrimoine par ses compositions florales vives en couleurs.

Au loin, se devinent la tour carrée et ses meurtrières de l'Eglise Saint-Arbogast du 12ème siècle. Un arrêt au Mont des Oliviers évoquera pour certains la scène du Jeudi Saint.

Au détour de l'espace Petit Pont en empruntant le sentier se dresse la stèle en grès symbolisant le 20ème anniversaire d'Offenheim, Rheinland-Pfalz et Stutzheim-Offenheim. Un bel hommage aux liens forts d'amitié qui rapprochent nos deux nations.

La municipalité vient d'y faire poser deux arceaux à bicyclette, pour encourager petits et grands à utiliser la petite reine lors de leurs courts déplacements dans le village.

Un peu plus loin des enfants s'amusent sur l'aire de jeux sous le regard attendri de leurs parents. Que de belles émotions à partager !

Le jardin pédagogique attenant symbolise la richesse de nos vergers alsaciens d'antan. Pommier, quetschier, mirabellier, cerisier, amandier et poirier s'acclimatent à ce lieu. Les promeneurs pourront suivre le corridor biologique des berges de la Souffel orné de saules jusqu'à perte de vue.

Là, à côté de la salle de La Souffel, les agents municipaux posent d'autres arceaux à vélos. Espérons que les enfants en feront bon usage.

En levant les yeux, entre quelques cimes de sapins, le clocher de l'église Saints Pierre et Paul de style néo-gothique (1868) s'annonce. En traversant le pont de la Souffel, jardins et terrains maraîchers vous frayeront un passage. Fermes, petites ruelles, murs en grès et portes cochères; le village compte de belles maisons à colombages qui restituent d'authentiques images de jadis.

Notre commune dans sa diversité nous propose de très belles balades alliées au bien-être.

Des instants de simplicité et de sérénité à redécouvrir.

Gabrielle KERMARREC

Le GCO

Le maire en compagnie du président de la CUS M. Bigot

La décision du Conseil d'État de valider la déclaration d'utilité publique du projet de GCO a eu comme conséquence de relancer les travaux préliminaires à la réalisation du GCO. Ainsi un projet d'aménagement foncier dont le remembrement des terres de notre commune s'impose à nous. Le concessionnaire du GCO, dans le cadre des compensations, devrait participer au financement des réalisations de nouveaux chemins à usage agricole.

Des élus et de nombreux concitoyens ont participé à Strasbourg à une manifestation avec le collectif GCO non merci.

Une partie de la manifestation … sous la pluie… mais déterminée

Que se passera-t-il en 2019 après la construction du GCO ?
Une fiction pour une réflexion …

« … Nous sommes en 2019, le GCO est ouvert à la circulation depuis trois ans. Après un péage à 2 euros la première année, puis à 4 € la suivante… mais avec le faible trafic des poids lourds en raison du péage (comme sous le tunnel de Ste Marie aux Mines) et des coûts financiers supportés par le concessionnaire, il va passer à 8 € par trajet pour les voitures particulières et à 20 euros pour les PL en 2020.

Depuis la mise en service du GCO, les bouchons sont de plus en plus fréquents sur l'A35 et depuis que le TSPO circule sur l'ex N4, il s'en forme régulièrement tous les matins depuis Marlenheim jusqu'à Strasbourg.

Qu'ils viennent du Nord ou du Sud, tous les usagers désireux de se rendre à Strasbourg sont pris au piège à l'échangeur d'Ittenheim. Le GCO déverse un flux croissant de véhicules sur l'A351 déjà bloquée par un immense bouchon tous les matins. Au débouché de cette autoroute vers la ville, deux possibilités : soit retourner sur l'A35 vers le Nord ou le Sud (autoroute avec bouchon, la boucle est bouclée…) et les conducteurs sont pris au piège, …. soit se diriger vers le centre ville : mais les Bld de Lyon et de Metz sont aussi bouchés et comme la rue de Wasselonne est à sens unique, impossible d'y accéder. Même si on inversait le sens unique, des milliers de voitures s'engageraient rue de Molsheim et dans le quartier de la Petite France … impensable !

En 2019, les élus sont devant une impasse. Malgré le GCO, les bouchons sont de plus en plus nombreux autour de Strasbourg. Que faire pour améliorer cette situation demain, en 2020 ? De nombreux poids lourds évitent le GCO pour s'épargner les frais de péage et empruntent l'A35. La Région a décidé en 2018 de leur interdire l'A35 pour les obliger à circuler sur l'autoroute à péage : le GCO. Beaucoup circulent maintenant à nouveau en Allemagne, car la Maut est moins chère que le péage du GCO.

Les élus constatent l'échec du GCO. Certains regrettent qu'en 2010 ils n'aient pas pris les bonnes décisions, à savoir :

- réguler le transit PL sur l'A35, en limitant à 20h sur 24h l'autorisation de circulation des PL. L'interdiction n'aurait concerné que les plages horaires de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30. Tous les PL internationaux ont un système de géolocalisation embarqué, il leur aurait été très simple de planifier leurs déplacements entre la vallée du Rhône et la vallée du Rhin, ou entre la région parisienne et la Bavière, entre Marseille et Hambourg ou entre Prague et Barcelone, etc. en tenant compte de ces contraintes.
- construire une voie latérale à l'A35 près du cimetière militaire afin d'éviter les cisaillements des flux de circulation.
- aménager quatre voies sur l'A35 entre la Vigie et la Porte de Schirmeck.
- aménager la porte de Schirmeck pour faciliter le croisement des flux de voitures.
- construire une liaison inter-ports à l'Est de Strasbourg.

Aujourd'hui, en 2020, la circulation des poids lourds est totalement interdite sur l'A35, toute la journée, alors qu'en 2010, 4 heures d'interdiction auraient suffit.

En 2011 il serait urgent de réfléchir à de bonnes solutions, des solutions durables pour accéder à Strasbourg. Parmi celles-ci : l'électrification des lignes SNCF Strasbourg-Haguenau et Strasbourg-Molsheim pour l'instauration d'un cadencement régulier de RER, la création de parking relais dans les villes moyennes, le développement du tram-train. La lutte contre l'auto-solisme, la relance du ferroutage et du fret sur le Rhin, l'interdiction de circulation demandée aux PL internationaux aux heures de pointe, l'aménagement de l'A35, etc. Le tout serait moins cher que le GCO, davantage créateur d'emplois durables, plus économe en terres agricoles et plus respectueux de l'environnement.

VLIO

La commune de Stutzheim-Offenheim est favorable à la réalisation de la VLIO, Voie Intercommunale de Liaison Ouest, qui permettrait de relier entre elles les communes de l'Ouest strasbourgeois et de désengorger l'accès à Strasbourg. Il ne faut pas confondre la VLIO avec le GCO. Ce dernier est une autoroute à péage prioritairement destinée au trafic international.

TSPO

Le projet de Transport en Site Propre de l'Ouest strasbourgeois est inscrit au contrat Etat - Région 2007 - 2013 pour un montant de 21 millions d'euros pour l'aménagement de la section interurbaine. Le CG67 est le maître d'ouvrage du projet, il pilote les études et la concertation. C'est un projet de bus - express entre Strasbourg et Wasselonne. Ces bus à haute qualité de service circuleraient toutes les trente minutes et toutes les dix minutes aux heures de pointe. Ces bus circuleraient comme des tramways en site propre : une voie leur serait réservée. La commune de Stutzheim-Offenheim demande une branche du TSPO vers Truchtersheim, en passant par Stutzheim-Offenheim. Actuellement les études du TSPO se poursuivent dans les délais prévus. Le Conseil Général du Bas-Rhin a la volonté forte d'aménager, dès 2013, la RD1004 entre Wasselonne et Ittenheim, section sur laquelle il est compétent, pour offrir un transport collectif performant et attractif par rapport à la voiture.

Puis rejoindre Strasbourg en utilisant l'A351 avec le TSPO

L'accès direct à Strasbourg en passant par l'A351 est un gage d'accès rapide au centre de Strasbourg. Sur cette section de transition, l'Etat, propriétaire des voies, mène actuellement les études prenant en compte le TSPO dans le cadre de son programme d'aménagement multimodal de l'axe RN4/A351. L'état a engagé une concertation publique en octobre 2010, en présentant les aménagements envisageables sur cette section. Une solution d'aménagement possible à court terme pour le TSPO consisterait à utiliser les emprises de la bande d'arrêt d'urgence pour y faire circuler ce transport en commun lorsque le trafic est congestionné sur l'A351.

Politique de développement de l'utilisation du vélo

La commune de Stutzheim-Offenheim souhaite encourager les jeunes et les moins jeunes à l'utilisation du vélo.

La municipalité a fait réaliser par les élèves du lycée Louis Marchal de Molsheim 24 arceaux à vélos d'un modèle unique pour notre commune. Les agents municipaux vont poser sur une dizaine de sites entre un et quatre arceaux. Quelques uns sont déjà prêts à recevoir les bicyclettes près des écoles et des salles communales à Offenheim. En 2011, il y en aura aussi près de la mairie, des cimetières, de la salle de la Laiterie, etc

Les arceaux sont situés devant la salle des Loisirs (côté école maternelle) et sur les berges de la Souffel près du monument du jumelage.

Pour une politique sociale et citoyenne

Le repas des aînés

Le traditionnel repas de Noël des aînés de notre commune a eu lieu dimanche 5 décembre 2010.Les anciens de la commune se sont retrouvés dans une ambiance quasi familiale, autour d'un excellent repas. Les enfants de l'école de musique dirigée par Monsieur René Lorentz ont animé la fête.

Le repas des aînés en décembre 2009...

...et en décembre 2010

Nettoyage de printemps

Une équipe de bénévoles du tennis-club de Stutzheim-Offenheim a effectué une journée de travail pour nettoyer le site et les alentours du tennis club le long de la Souffel. Balayage, débroussaillage, nettoyage, ratissage, ramassage, … et voilà que la benne municipale est presque pleine.

Élections régionales de 2010

Les résultats du second tour des élections régionales à Stutzheim-Offenheim sont les suivants :

Inscrits : 1161

Participation : 69,16 %

ont obtenu :

liste front national	9,69 %
majorité alsacienne	39,15 %
rassemblement PS EE	51,16 %

La problématique du GCO a été largement débattue au cours de ces élections régionales.

Ici une conférence de presse de François BAYROU au Marronnier à Stutzheim.

Le maire en visite au Ministère de l'Intérieur avec le nouveau Ministre des collectivités locales, Président de la Région Alsace et les présidents des Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Communication communale vers les concitoyens

La municipalité se donne les moyens d'informer largement la population :

1) Un bulletin communal, le So wie SO, est distribué dans toutes les boîtes aux lettres tous les deux mois.

2) Les 17 panonceaux d'affichage, les « Kachtele » (en alsacien), répartis sur tout le territoire communal, ainsi que le panneau d'affichage sur le parvis de la mairie sont mis à jour une fois par semaine.

3) Le site Internet a reçu environ 14500 visiteurs depuis sa mise en service il y a deux ans. A consulter régulièrement !

Une politique de protection du patrimoine : Protection des vitraux de l'église d'Offenheim

L'année dernière, d'importants travaux à l'intérieur l'église d'Offenheim ont redonné à ce bâtiment une beauté appréciée de tous les visiteurs. Mais il fallait encore protéger les vitraux et éviter à la pluie et au gel de faire des dégâts. Une première tranche, sur la façade Ouest et le choeur, a été réalisée en décembre 2009 et janvier 2010.

La deuxième tranche en octobre 2010 concernait les trois vitraux restants qui ont été protégés par un double vitrage posé par la société Wehr.

Dans le souci d'économie de chauffage, le conseil municipal avait décidé de terminer l'isolation des vitraux de l'église d'Offenheim, avec le soutien du conseil de fabrique et des collectivités locales CG67 et Cocoko. La Fondation du Patrimoine a également apporté une contribution en reconnaissant la nécessité de protéger ces vitraux déjà centenaires et de grande qualité. Ces vitres extérieures devraient garantir une meilleure conservation du patrimoine communal.

Un été au clocher

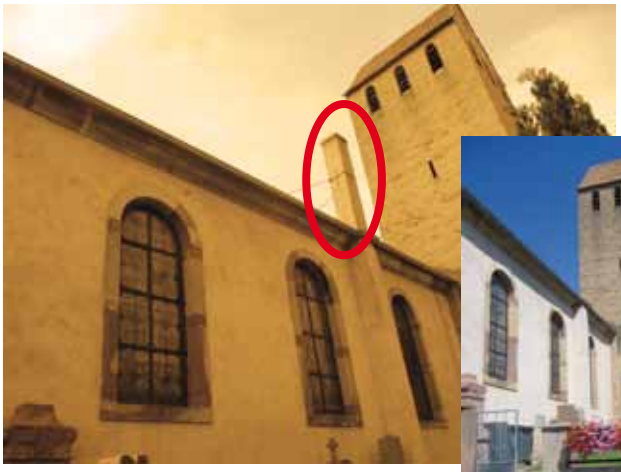

Avant...

et après démontage de la cheminée

Au commencement était une haute cheminée encastrée dans la toiture de l'église d'Offenheim ; elle était devenue inutile en raison du nouveau système de chauffage. Elle a fini par former comme une verrue à l'ombre de la tour presque millénaire. « Et si on la démontait … ? » proposa Patrick Lemmel, membre du conseil de fabrique, à son président Albert Lorentz qui reçut l'accord du maire Jean-Charles Lambert. C'était au printemps dernier. Aussitôt dit, aussitôt fait. Avec l'aide de son père Charles Lemmel et de son camarade du groupe théâtral René Lorentz, Patrick se mit à l'ouvrage dans les règles de l'art, avec échafaudage et treuil. On en profita pour remplacer quelques tuiles cassées et pour nettoyer les gouttières. Le bénévolat, ça existe comme le montre la suite de l'histoire.

Ayant pris goût à la sauvegarde du plus ancien édifice de la commune, Patrick et son équipe firent une inspection du grenier de la nef, en admirant au passage la grande charpente, une œuvre remarquable des charpentiers d'autrefois. Après un nettoyage type « Osterputz », on a vite vu qu'un traitement ferait du bien aux poutres deux fois centenaires et que la sécurisation et l'isolation du plafond étaient indispensables, si on voulait faire une économie d'énergie électrique pour le chauffage. Ce travail sera remis à l'année prochaine.

Car, la visite du clocher, véritable donjon de château fort, apporta d'autres surprises. Pour monter dans la chambre des cloches, il fallait avoir le cœur solide : les planches gémissaient sous chaque pas et les marches de l'escalier en bois avaient la tremblante. Et dire que, ces dernières années, le sacristain grimpait là-haut pour faire tinter la sonnerie du glas. Patrick et son équipe ont commencé les travaux au mois de mai, y consacrant toutes leurs heures libres. « J'ai loupé tous les matchs de la Coupe du monde de foot ! » se plaint-il, mais sans regret. Cela lui a épargné de voir le spectacle du naufrage de l'Equipe de France.

A l'intérieur du clocher, pas de treuil, ni monte-charges ; comme au temps des cathédrales, on porte tout à dos d'homme. Le résultat est là : consolidation des planchers des trois niveaux, réfection des plafonds, remplacement des marches de l'escalier avec pose de poteaux et rambardes, isolation des cloisons de la sacristie.

des abat-sons très abimés

Au niveau supérieur, une autre surprise attendait nos « compagnons du devoir ». Les abat-sons des douze ouvertures faisaient pitié. Installées en 1899, lors de l'incendie de la toiture du clocher, ces jalousies ont subi la rigueur de la pluie et de la neige. Le bois était littéralement pourri et tombait en miettes. Le remplacement était une mesure de sécurité.

Découpées par un menuisier professionnel et traitées par la famille Lemmel, 60 planches de bois de chêne ont été fixées dans les douze baies. Le travail s'est fait surtout en soirée, après le « Fierowe ». Patrick Lemmel n'oublie pas les beaux couchers du soleil qui s'offraient à lui. Mais, la lumière tardive dans le clocher finit par intriguer les voisins. Du jamais vu ! Certains ont téléphoné au président pour signaler le « mystère » du clocher : peut-être un début d'incendie ou un signe du ciel ? L'été s'est passé sans incident. Aujourd'hui, quand on interroge Patrick Lemmel sur ses motivations, il répond avec brin d'humour : « Le Bon Dieu m'a donné deux mains et mon père m'a montré comment les utiliser ». Il faut y ajouter une volonté de fer, et de faire, sans oublier le savoir-faire pour obtenir les ingrédients de la réussite. Nous, on a voulu le faire savoir.

En juillet, Patrick et sa petite équipe ont quitté le chantier du clocher d'Offenheim. Ils sont partis prendre quelques jours de congé … pour se rendre en Lorraine et poser 220 m2 de carrelage dans la Chapelle de l'Hermitage de Bermont à Domrémy-la-Pucelle. La Pucelle, c'est bien sûr notre Jeanne d'Arc nationale. A l'image de la Sainte, nos Alsaciens ont entendu une voix qui les a appelés à restaurer un élément du patrimoine lorrain.

Pour les fêtes de Noël, Patrick Lemmel avait un autre rêve : illuminer l'intérieur du clocher pour mettre en valeur sa belle architecture. L'appui du maire est acquis et les câbles sont pratiquement posés ; mais il reste encore à choisir les bons luminaires pour respecter les consignes de sécurité et obtenir un effet de qualité. Chaque chose en son temps.

Depuis longtemps, les hiboux et autres oiseaux de nuit ont déserté le clocher d'Offenheim. Mais pour des passionnés, passer un été dans un clocher, c'était sans doute une aventure assez … « chouette ».

Le gardien du clocher

Sauvegarde du patrimoine et éléments d'histoire

Rénovation du moteur de la grande cloche de l'église de Stutzheim.

Le moteur électrique de la grande cloche de l'église de Stutzheim a été remplacé. L'angélus sonne à nouveau matin, midi et soir.

Autel de l'église de Stutzheim

Calvaire à Stutzheim en hiver

Des croix rurales et des calvaires

La commune possède une dizaine de croix rurales et plusieurs calvaires.

La mise en valeur de ce patrimoine se fera progressivement au cours des années qui viennent, mais l'entretien est permanent.

Commémoration du 70ème anniversaire de l'Appel du 18 juin

MM Lux, Host, Grossholtz et l'adjointe Françoise Garnier

Une cérémonie de commémoration du 70ème anniversaire de l'Appel du 18 juin s'est déroulée en juin 2010 à Stutzheim-Offenheim. La municipalité a rendu hommage aux quatre anciens combattants encore vivants. Ils ont reçu un diplôme du ministère des anciens combattants.

A cette occasion des enfants de l'école ont été invités à un véritable cours d'histoire donné par Albert Lorentz. Les enfants, passionnés, ont posé de nombreuses questions.

Un vélo du « Patrimoine »

Un vélo circule dans la commune, il se trouve quelquefois près du cimetière de Stutzheim, quelquefois près de la mairie et plus souvent au … garage Knab …

C'est le vélo … historique de … de Germain qui est fier de poser avec cet élément du patrimoine !

Columbarium et caveaux ossuaires

Après un temps d'étude et de recherche de subventions, le conseil municipal a choisi le marbrier funéraire RUSCHER de Wasselonne pour la pose d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le nouveau cimetière de Stutzheim-Offenheim. Réalisé en granit rose de Bretagne, le columbarium comprend douze cases, six sur chaque face. Une case peut contenir jusqu'à trois urnes. Le jardin du souvenir est prévu pour une dispersion de cendres.

Deux cases sont déjà concédées.

Le caveau avant la pose

Deux caveaux ossuaires ont été installés : l'un dans l'ancien cimetière d'Offenheim et l'autre dans le nouveau cimetière de Stutzheim-Offenheim. Ces caveaux ossuaires sont destinés à recevoir les ossements des tombes échues. Le couvercle de chaque ossuaire est protégé par une plaque en granit rose. Les agents communaux ont semé du gazon sur la surface, de sorte qu'avec le temps, le caveau ossuaire reste peu visible dans les cimetières.

La fouille

Le couvercle du caveau ossuaire enterré

La pose du caveau

Une dalle en granit rose protège le couvercle à Stutzheim comme à Offenheim

Fleurissement Printemps 2010

Les jonquilles annoncent le printemps

Les tulipes multicolores et ….

les arbres en fleurs dans toute la traversée de la commune

Fleurissement Eté 2010

le rond point qui fait l'admiration des passants

fleurissement républicain devant la mairie

les cimetières aussi sont fleuris

Fleurissement Automne 2010

Un mur fleuri et décoré de sujets réalisés avec des enfants

à la mairie …

à l'école,

et au bord de la route

prairie fleurie

Fleurissement Hiver 2010

En hiver, de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, les arbres de Stutzheim-Offenheim sont décorés de milliers de lucioles blanches.

Le grand sapin 2010/2011

La commune remercie Mme PFISTER d'avoir offert le grand sapin qui se trouvait dans leur jardin. Il est magnifique, aussi beau de jour que de nuit, avec des branches bien équilibrées.

Développement d'une politique culturelle

La commune de Stutzheim-Offenheim est une des rares communes du Kochersberg à s'être dotée d'un « comité consultatif culture ». Celui-ci réunit des artistes, peintres, sculpteurs, photographes, musiciens qui résident tous dans notre commune. Il propose un calendrier d'activités culturelles.

Un certain nombre de concerts ont eu lieu dans notre commune :

Un **concert de bienfaisance** pour Haïti organisé avec l'association des Champs d'Escale, qui a aussi présenté une pièce de théâtre avec la participation des enfants.

La Compagnie Carpe Diem a donné un concert lyrique de chants sacrés et airs d'opéras en l'église d'Offenheim le dimanche 13 juin 2010.

Concert en l'église d'Offenheim vendredi 22 octobre offert par **la Chorale du Parlement hongrois** de Budapest. Remarquables chants religieux et traditionnels de Hongrie.

Concert **Negro Spiritual** donné par le **groupe Angels Voice** samedi 27 novembre 2010 en l'église d'Offenheim, sous la direction d'une époustouflante chef de chœur : Elodie Barilé.

Concert de Noël de La Klamm

L'ensemble vocal AXIS a donné un concert de musique sacrée et polyphonies samedi 11 décembre dans l'église de Stutzheim. C'était un quatuor d'hommes qui a chanté « a capella ». Cet excellent concert a été proposé par La Klamm.

Oeuvres d'Art

La commune de Stutzheim Offenheim a la chance de posséder sur son territoire des œuvres d'art et plusieurs monuments commémoratifs.

Le patrimoine culturel contribue à l'attractivité de notre commune

Espace de jeux, œuvre d'art et mobilier urbain

Le conseil municipal souhaite faire poser une œuvre d'art à Offenheim, proposée par Marc Linder, sculpteur résidant à Offenheim. Il s'agit d'une œuvre intitulée la « passerelle » qui serait posée parallèlement à la Souffel, et située à proximité de l'espace de jeux près des écoles et du verger pédagogique. Cette construction serait équipée d'un banc d'une longueur de 40 m environ. Le financement de l'œuvre sera pris en charge par un mécène, la Cocoko et le conseil général du Bas-Rhin.

Place Germain Muller

Le conseil municipal souhaite faire poser une œuvre d'art à Stutzheim, proposée par Thierry Delorme. Il s'agit d'un banc dit « banc Eugénie ». Dans le temps, les jours de marché ou de foire, paysans et surtout paysannes se rendaient à la ville où se tenaient les marchés. Lourdement chargés, ils y amenaient les produits de la ferme. Les paysannes portaient un panier sur leur tête protégée par un coussinet (der Wisch) rempli de son et de balles de blé. Les paysans, quant à eux, charriaient leurs produits dans une hotte accrochée au dos par deux lanières de cuir. Lors des haltes, les paysannes pouvaient déposer leurs fardeaux sur le linteau puis se reposer sur le banc de la dalle inférieure, à l'ombre généralement de quatre tilleuls. Cette œuvre d'art serait entièrement financée par le mécénat.

Ci-dessus un dessin d'artiste présentant le banc et une alsacienne en bronze tenant un parapluie.

Mécénat

Le mécénat se traduit par le versement d'un don pour soutenir une œuvre d'intérêt général. Si le bénéficiaire est éligible au mécénat déductible, le don ouvre droit pour les donateurs, entreprises et particuliers, à certains avantages fiscaux. Par ailleurs, dans le contexte du mécénat, l'entreprise donatrice peut bénéficier de certaines contreparties en communication et relations publiques. La commune souhaite installer une œuvre d'art place Germain Muller. Elle fait appel au mécénat. Si vous souhaitez nous aider, contactez nous à la mairie ou demandez un RdV. Merci par avance.

Réseau de bibliothèque

En tant que membres de la Communauté de communes du Kochersberg, les habitants de la commune de Stutzheim Offenheim bénéficient du réseau médiathèque et de la carte Ko'libris qui donne accès à la fois à la bibliothèque médiathèque intercommunale située à Truchtersheim et à la bibliothèque médiathèque située à Pfulgriesheim ou aux autres bibliothèques de la Cocoko. Alors, profitez-en….

Ecole de musique

L'école de musique de la communauté de communes du Kochersberg connaît un très grand succès. Plus de 400 élèves y sont inscrits pour apprendre le solfège et à jouer d'un instrument. Un très grand choix d'instruments est proposé … renseignez-vous auprès du directeur de l'école de musique.

Une forte délégation de la commune a participé à la fête du vin à Offenheim en Allemagne

Le foie gras et les Flàmmekueche ont enflammé le Weinfest à Offenheim en Allemagne

Sur invitation de l'Ortsbürgermeister d'Offenheim en Rhénanie-Hesse Karl Ludwig BECKER, commune jumelée depuis 1989, une forte délégation de Stutzheim-Offenheim s'est rendue au Weinfest de la Verbandsgemeinde Alzey-Land. Dans cette région viticole a lieu chaque année une grande fête du vin, avec des stands de dégustation et un cortège folklorique, organisée à tour de rôle par chacun des 24 villages de cette communauté de communes. En juin 2010, c'était donc au tour d'Offenheim.

Malgré la distance (deux heures de route), les associations de Stutzheim-Offenheim n'ont pas hésité à relever le défi ; elles s'engagèrent même à occuper toute une cour de ferme. Des idées ont pris forme : présenter notre région et faire déguster une série de produits de notre terroir. Dès vendredi 25 juin, une dizaine de personnes sont parties en éclaireurs dont Jean-Daniel et Marie Zeter et Jean-Charles et Marie Lambert pour assister à la cérémonie d'ouverture et au couronnement de la nouvelle Weinkönigin de la Verbandsgemeinde. Samedi matin 26 juin, un convoi d'une dizaines véhicules a pris la route vers la Rhénanie avec un important chargement : trois fours à bois, les ingrédients pour fabriquer plusieurs centaines de tartes flambées, quelques kilos de foie gras provenant de la cuisine de Manu Wolfrom du restaurant « Le Tigre », du fromage de Munster, des saucisses de Strasbourg, du jus de pommes bio et, bien sûr, du vin et du crémant d'Alsace. Il va de soi que la bière n'était pas admise pour ces festivités dédiées à Bacchus, le dieu du vin chez les Anciens Romains.

Dimanche matin 27 juin 2010, un car est parti de Stutzheim-Offenheim avec des habitants qui souhaitaient se rendre à la fête. Sur place et selon la tradition, la journée a commencé par une célébration œcuménique présidée par Eric Bohn Pasteur, et Frau Schneider Pastoralreferentin de la paroisse catholique. Les enfants du Kindergarten (école maternelle de la paroisse protestante) ont apporté une note de jeunesse à ce culte.

L'équipe alsacienne (une « délégation » de la municipalité, des pompiers, du groupe théâtral, du tennis et de la chorale) a établi ses quartiers dans la cour de l'ancien forgeron Roth. Dès samedi matin, les fours chauffaient à plein régime, et jusqu'à dimanche soir ils n'ont pas eu le temps de refroidir tant la demande était abondante. Le foie gras et les Flàmmekueche ont été plébiscités. Rougis par la chaleur du feu et du soleil, les visages montraient bien que nos Alsaciens ne chômaient pas. Seul moment de répit : dimanche à partir de 16 h au moment du match de football de la Coupe du monde. Devant les écrans géants chaque but de la Mannschaft déclenchait des cris d'enthousiasme. Après la victoire, la troisième mi-temps s'est prolongée fort tard dans la nuit, bien au-delà du feu d'artifice tiré à 22h30.

Tout au long des deux jours et demi de fête, Valentine, Adeline, Marie-Claude et Bernard ont assuré la promotion des charmes de l'Alsace. Revêtus de leur costume traditionnel alsacien, nos ambassadeurs de la culture et du patrimoine ont même fait un tour d'honneur du village dans la calèche du Bürgermeister. Bien mieux que des discours, ces journées de fête ont renforcé les liens du jumelage.

Albert LORENTZ